



Le 18 juillet 2016

Monsieur Richard MacLean
Football Canada
100-2255, boul. St. Laurent
Ottawa (Ontario) K1G 4K3

Cher Monsieur MacLean,

C'est avec plaisir que je vous informe que Football Canada a été reconnue le 23 octobre 2015 par le Comité olympique canadien (COC) comme la fédération nationale de sport régissant le football au Canada.

Nous confirmons que Football Canada est la fédération du Canada membre de l'International Federation of American Football et est reconnue en tant qu'association canadienne enregistrée de sport amateur.

Je reconnais que la présente lettre sera ajoutée au dossier de demande d'inclusion du football aux Jeux panaméricains qui sera soumis à l'Organisation sportive panaméricaine.

Je vous invite à lire l'article 9.8 du *Règlement général* du COC qui donne à Football Canada le droit de déléguer un représentant à la Session du COC. Si vous souhaitez participer à une séance en particulier de la Session, je vous prie de communiquer à l'avance avec Christopher Overholt, chef de la direction et secrétaire général du COC.

Salutations cordiales,

Tricia C. M. Smith, CM, OBC, BA, LLB, LLD (hon.)
Présidente
Comité olympique canadien
21, avenue St. Clair Est, bureau 900
Toronto (Ontario) M4T 1L9
tsmith@olympique.ca



On the occasion of the

BOARD MEETING OF THE
CANADIAN OLYMPIC
COMMITTEE

On the 23rd day of October, 2015

FOOTBALL
CANADA

RECEIVED RECOGNITION AS
THE NATIONAL SPORT
FEDERATION GOVERNING
POLO IN CANADA
PURSUANT TO SECTION 8.8
OF GENERAL BY-LAW NO. 1
OF THE CANADIAN OLYMPIC
COMMITTEE.

À l'occasion de la

RÉUNION DU CONSEIL DU
COMITÉ OLYMPIQUE
CANADIEN

le 23 octobre 2015

FOOTBALL
CANADA

A ÉTÉ RECONNUE, EN VERTU
DE L'ARTICLE 8.8 DU
RÈGLEMENT GÉNÉRAL N^o 1
DU COMITÉ OLYMPIQUE
CANADIEN, COMME LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE
SPORT RÉGISSANT LE
FOOTBALL AU CANADA.

Tricia Smith

President | Présidente

Canadian Olympic Committee | Comité olympique canadien